

## Rapport de la réunion de l'Organe de consultation du bassin de mobilité de Liège - Verviers

---

Date : mardi 11 mai 2021

Lieu : Teams (réunion en ligne)

### Présents :

#### Membres

- Arnaud SCHEEN (Baelen)
- Béatrice MOUREAU (Berloz)
- Corinne ABRAHAM-SUTERA (Beyne-Heusay)
- Pol GUILLAUME (Braives)
- Dominique BOVENISTY (Burdinne)
- Charles SERVATY (Bütgenbach)
- Laura IKER (Esneux)
- Michael SCHOLL (Eupen)
- Thierry ANCIEN (Fléron)
- Marie-Noëlle MINGUET (Hamoir)
- Florence DEGROOT (Hannut)
- Isabelle THOMSIN (Herstal)
- Eric DOSSOGNE (Huy)
- Christine SERVAES (Juprelle)
- Marc LANGHOR (Kelmis)
- Gilles FORET (Liège)
- Yannick HEUSCHEN (Lontzen)
- Catherine SCHROEDER (Malmedy)
- Virginie DEFRANG FRIKET (Neupré)
- Marc BAGUETTE (Olne)
- Arnaud MASSIN (Ouffet)
- Marie STASSEN (Plombières)
- Jean-Michel HAESEVOETS (Soumagne)
- Bruno GAVRAY (Theux)
- Maxime DEGEY (Verviers)
- Jérôme WIBRIN (représentant du Ministre Henry)
- Daniel HAYEN (SPW Mobilité Infrastructures – Département des Routes de Liège)
- Jean-Michel SOORS (OTW- Direction Liège-Verviers)
- Antoine PATRIS (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)
- Martin DUFLOU (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)
- Florianne MOSSOUX (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)

#### Invités permanents

- Olivia PERWEZ (OTW – Direction Liège-Verviers)
- Christophe LEURIDENT (OTW – membre du comité de direction)
- Michel SCHOONBROODT (OTW – Direction Liège-Verviers)
- Henry-Jean GATHON (OTW – Président du Conseil d'administration)
- Mourad BAUCHE (SNCB)
- Marielle LAMBOTTE (Ohey)
- Gianni TABBONE (Navetteurs.be)
- Mathieu ANGELO (Cawab)

#### Invités Ad hoc

- Bruno DEBLIRE (OTW – Direction Liège-Verviers)

- Pauline MORVAN (OTW –Direction Liège-Verviers)
- Marie BAUWELINCKX (SPW – Autorité Organisatrice du Transport)
- Laurent DELAITE (SPW – Autorité Organisatrice du Transport)
- Justine MARNEFFE (SPW – Autorité Organisatrice du Transport)
- Marie VIDOTTO (SPW- Autorité Organisatrice du Transport)
- Didier CASTAGNE (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la Planification de la Mobilité)

#### Autres

- Daniel COENEN (Comité d’usagers Ourthe-Amblève)
- Julien MOLS (CEM Commune Oupeye)
- Roland WELLIQUET (CEM commune de Flémalle)
- Michel DUC (Cabinet de l’échevin de la mobilité de Liège)
- Doris DAVIN (CEM de Grâce-Hollogne)
- Pierre CRUTZEN (CEM Plombières)

#### Absents/Excusés :

- |   |  |
|---|--|
| • Stéphanie CAPRASSE (Amay)                   | • Sophie THEMONT (Flémalle)              |
| • Erik WIESEMES (Amel)                        | • Didier LERUSSE (Geer)                  |
| • Gregory PHILIPPIN (Ans)                     | • Salvatore FALCONE (Grâce-Hollogne)     |
| • Marc TARABELLA (Anthisnes)                  | • Luc VIATOUR (Héron)                    |
| • Francis GERON (Aubel)                       | • Jean-Marc MONSEUR (Herve)              |
| • Thibaud SMOLDERS (Awans)                    | • Michel PAROTTE (Jalhay)                |
| • Christian GILBERT (Aywaille)                | • Guido PROESMANS (Juprelle)             |
| • Julien BRUNINX (Bassenge)                   | • André SAMRAY (Lierneux)                |
| • Christophe BETHO (Blegny)                   | • Valérie DEJARDIN (Limbourg)            |
| • Reinhold ADAMS (Büllingen)                  | • Yves Kinnard (Lincet)                  |
| • Serge DOLLENDORF (Burg-Reuland)             | • Pierre FERIR (Marchin)                 |
| • Dominique VERLAINE (Chaufontaine)           | • Anne Duchêne (Modave)                  |
| • Damien WATHELET (Clavier)                   | • Sébastien HERBIET (Nandrin)            |
| • Jean PAULUS (Comblain-au-Pont)              | • Dylan DASSY (Oreye)                    |
| • Yakhlef EL MOKHRARI (Crisnée)               | • Serge FILLOT (Oupeye)                  |
| • Fabien VAESSEN (Dalhem)                     | • Doris QUADFLIEG (Pepinster)            |
| • Stéphan MULLENDER (Dison)                   | • Ulrich DELLER (Raeren)                 |
| • Philippe MORDANT (Donceel)                  | • Thierry MISSAIRE (Remicourt)           |
| • Johan ANCIA (Engis)                         | • Francis DEJON (Saint-George-Sur-Meuse) |
| • Marie-Léonie COLPIN (Faimés)                | • Jérôme AVRIL (Saint-Nicolas)           |
| • Marianne DUPONT (Ferrières)                 | • Marcel GOFFINET (Sankt-Vith)           |
| • Carole NACHTERGAELE (Fexhe-le-haut-clocher) | • Déborah GERADON (Seraing)              |

- Yoann FREDERIC (Spa)
- Luc DELVAUX (Sprimont)
- Fabien LEGROS (Stavelot)
- Didier GILKINET (Stoumont)
- Lambert DEMONCEAU (Thimister-Clermont)
- Laurence MEDAERTS (Tinlot)
- Pascal Henriet (Trois-Ponts)
- Sébastien MARCQ (Trooz)
- Hubert JONET (Verlaine)
- Jean-François RAVONE (Villers-le-Bouillet)
- Xavier MALMENDIER (Visé)
- Christophe THUNUS (Waimès)
- Christophe LACROIX (Wanze)
- Albert GERARD (Waremmes)
- Arnaud CORNET (Wasseiges)
- Joseph SMITS (Welkenraedt)

Abréviations courantes :

AOT = Autorité organisatrice du transport

BHNS = Bus à haut niveau de service

CCATM = Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

CLM = Centrale locale de mobilité

CRM = Centrale régionale de mobilité

H+ = tarif Horizon +

OCBM = Organe de consultation du bassin de mobilité

OTW = Opérateur de transport de Wallonie

PAE = Parc d'activité économique

PCM = Plan communal de mobilité

PUM = Plan urbain de mobilité

SDT = Schéma de Développement Territorial

SPW M&I ou MI : Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures

SRM = Stratégie Régionale de Mobilité

ZHNS = Zone à haut niveau de service

## 1. Introduction

## 2. Réseau structurant intercommunal

### 2.1. Développement du réseau express

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

**Mises en œuvre opérationnelles 2021 (itinéraires, horaires, arrêts, matériel roulant, infrastructures, dates de mise en service, ...)**

**Création d'une ligne Express E23** : (Burg Reuland-) Saint-Vith – Amblève – Bullange – Butgenbach – Waimes – Eupen :

- Mise en place hiver 2021/2022.
- 1 voyage/heure/sens en semaine et 1 voyage/ 2 heures/sens le samedi
- Desserte Saint-Vith – Eupen toute la journée
- Extension vers Burg Reuland à l'heure de pointe en semaine
- Ligne 394 conservée à certaines heures en semaine, pour les besoins scolaires
- Desserte le dimanche à envisager

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

Concernant la ligne Express E23 :

- Un arrêt est prévu sur la grand-route à hauteur de Bullange mais pas à l'intérieur du village.
- La correspondance est organisée en gare d'Eupen vers Liège et à Butgenbach depuis Saint-Vith vers Malmedy et inversement. Par contre, elle n'est pas possible en gare d'Eupen vers Aix-la-Chapelle.
- Le PAE de Domäne Schwarzenbach sera desservi toute la journée et le PAE East Belgium Park sera desservi aux heures de pointe.
  - Il est suggéré de prévoir un arrêt au cœur du PAE East Belgium Park. Cependant, afin de maintenir une vitesse commerciale élevée en limitant les arrêts, il est proposé de limiter la desserte du centre-ville à un arrêt Eupen bushof ou Eupen gare (très proche l'un de l'autre).
  - L'accès au PAE peut aussi se faire par les lignes 622 et 710 via une correspondance à Eupen.
- Il est demandé si, étant donné que le plus gros employeur de la Région travaille en pause, il serait possible d'étendre l'amplitude horaire de la ligne pour répondre à ce besoin.
  - L'offre telle qu'elle est prévue actuellement ne prévoit pas cela. Par ailleurs, il est difficile de capter les travailleurs qui font la nuit car ils roulent aux heures creuses et ça va beaucoup plus vite en voiture.
  - L'AOT précise que l'augmentation de l'amplitude horaire pour convenir aux horaires à pause (6h-14h-22h), plage horaire non desservie dans les PAE, pourrait être étudiée à l'échelle de la Wallonie à moyen terme.
  - Afin de ne pas retarder le lancement de la ligne, il est suggéré que :

- A court terme, l'OTW étudie la possibilité de desservir le PAE East Belgium Park en heures creuses ;
- Dans un second temps, l'AOT et l'OTW analysent la possibilité d'adapter l'amplitude horaire de la ligne au travail en pause.
- Il est proposé de faire rouler la ligne le dimanche afin de désengorger la route des Fagnes, très empruntée à des fins touristiques depuis la crise sanitaire. Une réflexion rapide AOT-OTW va être menée sur ce point.

Autres remarques concernant le développement de lignes Express :

- Autres évolutions du réseau Express prévues :
  - Lancement de la ligne Huy-Waremme le 01/09/2021
  - Voyages le samedi sur la ligne Marche-Liège à partir du 01/09/2021
- Des budgets régionaux sont disponibles pour l'aménagement d'arrêts sur les lignes Express.
- Il est demandé si une desserte le dimanche est envisagée pour Waremme-Namur principalement pour les déplacements étudiants.
- Dès que la situation sanitaire le permettra, les billets pourront de nouveau être achetés à bord.
- Pour les lignes express, comme il s'agit de nouveau matériel roulant, il est toujours accessible PMR. Concernant l'accessibilité des arrêts sur les lignes express, l'OTW essaie de faire les audits le plus vite possible et actuellement, un audit de la ligne Marche-Liège est prévu.
- La Région a prévu via le PIMPT (Plan infrastructures et mobilité pour tous) de larges investissements pour l'équipement des arrêts PMR. L'OTW a la main pour programmer ces investissements. Il y a une volonté régionale de prioriser ces investissements-là.
- Il est demandé aux autorités communales de bien vouloir faire la promotion de ces nouvelles lignes Express dans leur bulletin communal.

### **Avis de l'Organe**

**L'Organe prend acte des évolutions opérationnelles présentées par l'OTW sur les liaisons Express.**

**En vue de la mise en service de la ligne Express E23 : (Burg Reuland-) Saint Vith – Amblève – Bullange – Butgenbach – Waimès – Eupen fin 2021/début 2022 ;**

- **L'Organe recommande à l'OTW d'étudier rapidement la possibilité de desservir le cœur du PAE de East Belgium Park en bout de ligne.**
- **Il recommande également à l'AOT et à l'OTW d'étudier rapidement la possibilité de proposer une offre le dimanche pour répondre aux besoins touristiques des Hautes Fagnes.**

**Dans un second temps, il demande à l'AOT d'étudier l'opportunité d'adapter l'amplitude horaire de la ligne aux particularités du travail en pause.**

**L'Organe rappelle son avis du 19 mai 2020 d'étudier les besoins d'offre le dimanche soir pour les étudiants koteurs, notamment pour la liaison Waremme-Namur.**

**Enfin, l'Organe recommande à l'OTW d'évaluer l'accessibilité des PMR de toutes nouvelles lignes créées et d'en assurer l'information publique.**

## **2.2. Connexion progressive du solde des communes au réseau structurant intercommunal**

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

L'AOT présente la méthodologie régionale et la priorisation des 26 communes pour le bassin Liège – Verviers.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- L'étude de connexion de la commune de Herve au réseau structurant est prévue en 2022 afin de permettre la mise en œuvre en rabatement sur le tram qui sera mis en service en 2023.
- Dison est la commune qui présente le potentiel le plus important (après Herve). Son étude de connexion au réseau structurant est donc prévue en 2021.

La méthodologie présentée montre qu'il y a du potentiel mais l'offre existante ou adéquate n'a pas encore été analysée pour Dison. Peut-être que l'offre actuelle répond déjà en grande partie aux ambitions tactiques et que cela ne nécessitera dès lors pas d'importantes études opérationnelles. Ceci d'autant plus que la commune de Dison apparaît comme déjà bien connectée au réseau urbain verviétois.

- Il est demandé que la commune de Olne puisse être étudiée en même temps que Soumagne. Il serait intéressant d'étudier Olne car les lignes actuelles s'arrêtent à Soumagne alors que Nessonvaux est une gare bien desservie.

### **Avis de l'Organe**

**L'Organe émet un avis favorable sur la mise à jour de la méthodologie de connexion des communes au réseau structurant intercommunal (identification, caractérisation, priorisation, identifications du pôle de destination et de l'offre adéquate) et sur la priorisation des études de connexion.**

**Il attend de l'Autorité Organisatrice du Transport d'étudier et de présenter, progressivement d'ici 2023, les résultats de ces études de connexion lors des OCBM pour :**

- les communes liégeoises d'Awans, Blegny, Dalhem et Soumagne au réseau structurant dans le cadre de l'étude de redéploiement de la partie non urbaine de l'agglomération liégeoise en 2022 ;
- et les communes de Dison en 2021, Herve en 2022 et Plombières en 2023.

**Il recommande de saisir l'opportunité d'étudier la connexion de la commune d'Olne au réseau structurant en même temps que la commune de Soumagne.**

### **3. Réseau TEC**

#### **3.1. Ligne principale Berloz-Waremme**

Avis de l'organe – documents préparatoires

L'OTW présente la création d'une ligne principale Berloz-Waremme en remplacement de l'actuelle ligne 412 de De Lijn.

- 1 voyage/heure/sens en semaine aux heures de pointe
- Simplification de la ligne
- Mise en place : janvier 2022

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- L'itinéraire proposé, bien que n'étant pas le plus court est l'itinéraire le plus rapide, le plus logique et le plus simple.
- Un voyage est prévu avant 16h00 car le voyage actuel de 15h40 est bien chargé au niveau scolaire (qui terminent à 15h30 à Waremme).
- Il est demandé d'étudier la possibilité de prévoir le dernier voyage plus tard (vers 18h30) en correspondance avec le train venant de Bruxelles
- Il est rappelé de prévoir un trajet le vendredi midi pour le marché de Waremme.

#### **Avis de l'Organe**

**L'Organe prend connaissance du projet de ligne Berloz-Waremme proposé par l'OTW. Il recommande d'adapter l'offre proposée par un voyage supplémentaire le soir en correspondance avec le train venant de Bruxelles et par un voyage supplémentaire le vendredi midi en lien avec le marché de Waremme.**

#### **3.2. Accessibilité en transport public des sites touristiques : présentation du projet régional**

Point pour information

L'AOT présente le projet régional d'accessibilité en transport public des sites touristiques.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- Les maisons du tourisme devraient être des interlocuteurs privilégiés. Elles sont proches du terrain. Il serait dommage de redescendre au niveau communal alors que les communes se sont déjà organisées par l'intermédiaire de ces maisons du tourisme.
- Pour le moment, le projet n'est qu'au début. La méthodologie est à déterminer. Il y a toute une série de sites touristiques non retenus : ceux qui sont déjà bien desservis (dans les centres-villes ou proches d'une gare).
- L'AOT précise que le projet s'inscrit dans le cadre des projets d'évolution de l'offre définis par la feuille de route stratégique fixée avec le Ministre Henry. L'objectif est de faire un focus sur la desserte des sites

touristiques dans le cadre du développement du réseau express ou dans le cadre des études de redéploiement.

Les sites potentiels suivants ont été identifiés en séance :

- Organiser la desserte en transport public pour les hébergements de grande capacité (pour le public scolaire et les week-end) en veillant à ne pas faire concurrence aux autocaristes.
- En Allemagne, les bus sont équipés de remorques pour vélo en été. Il est demandé si cela pourrait être mis en place en Wallonie. Au sein de l'OTW, il y a une réflexion pour analyser la possibilité de faire des projets pilotes pour rendre accessible des sites touristiques en TP à vélo dans des conditions plus sécurisées qu'actuellement. Mais pas encore de remorques pour vélo.
- Cascade du Bayehon
- Site du village du saule à Hosdent à Braives
- Pour les Hautes-Fagnes, il serait intéressant de prendre contact avec le groupe de travail relatif au développement d'un éco-tourisme. Les communes de Malmedy, Waimes, Jalhay et Baelen sont concernées. L'afflux touristique pose des soucis en matière de mobilité (parking principalement). Une offre de transport en commun supplémentaire serait donc la bienvenue.
- Desserte des marches ADEPS qui change chaque semaine.
- Prendre en compte des réseaux Ravel et penser également aux transports des vélos
- Lac de la Gileppe, Barrage d'Eupen, Ternell (Eupen).

## **4. Réseau De Lijn**

### **4.1. Plan de transport 2022 – région du Limbourg (Flandre) : impacts côté wallon**

Point pour avis de l'Organe – Document préparatoire

Aucune remarque n'est formulée

#### **Avis de l'Organe**

**L'Organe prend acte des changements envisagés au réseau de transport en commun flamand de la région de transport de Limbourg.**

**Le maintien de la ligne principale « Tongres – Juprelle – Liège » constituera la liaison structurante reliant la commune de Juprelle à son pôle principal à prendre en compte dans le cadre de l'étude wallonne de redéploiement de la zone non urbaine de l'agglomération liégeoise menée en 2022.**



## **5. Mobilité locale**

### **5.1. Développement de solutions flexibles de mobilité locale : cadre réglementaire pour l'organisation de l'offre et pour son financement régional (état d'avancement)**

Point pour information

Présentation de l'état d'avancement de la dynamique régionale pour favoriser le développement de solutions flexibles de mobilité locale avec notamment la mise en place en 2021 d'un cadre réglementaire pour l'organisation de l'offre et pour son financement régional

- En complément des quelques projets pilotes
- De manière phasée, en soutien des redéploiements progressifs des réseaux TEC.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- L'ensemble du dispositif ne sera de manière pragmatique pas accessible aux PMR mais une attention particulière sera apportée pour les catégories 1 et 2 (transport collectif local). Une plus-value pour les utilisateurs du transport spécialisé PMR pourrait être le délai de réservation : en effet, il est parfois difficile de pouvoir réserver 24h à l'avance.
- Le système présenté de rabattement vers les services réguliers vient en complément et ne vient pas remplacer les services spécialisés de transport PMR en porte à porte.

### **5.2. Abris de voyageurs aux arrêts de bus : rappel des règles d'entretien**

Point pour information

Les règles subsidiaires et les services que proposent l'OTW pour l'entretien des abribus sont rappelés.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- Il est suggéré de veiller à la sécurisation des vitrages (bandes de signalisation placées à différentes hauteurs).

### **5.3. Stationnements pour vélos aux arrêts de bus**

Point pour information

Les principes de base et les possibilités de subsides pour l'implantation de boîtes vélos à proximité des abribus sont rappelés.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- Il est demandé que les boîtes vélos ne soient pas placées sur les trottoirs ni dans le cheminement des piétons. L'accessibilité pour les piétons aux abris est importante (passage sécurisé). L'utilisateur du bus est toujours piéton.

- L'OTW travaille sur la simplification des démarches nécessaires à l'implantation des box vélos. L'objectif est d'essayer d'arriver au même résultat que pour les abribus (pas de permis). Un groupe de travail travaille actuellement sur ces questions au sein de l'OTW.
  - Pierre Crutzen (CEM Plombières) précise qu'un abri vélo peut être considéré comme un mobilier urbain (sans demande de permis) s'il est situé sur le domaine public.
- La sécurisation des box est un enjeu très important. Le choix du matériel, le contrôle social et la sécurisation sont à charge des communes. Les boxs standards proposés par l'OTW sont ajourés. La possibilité de pouvoir y avoir accès avec une carte Mobib est en cours de réflexion.
- L'OTW subventionne à 100% les équipements vélo pour les arrêts du réseau Express.

## **6. Divers : appel à candidature à la présidence des OCBM**

Point pour information.

Les membres de l'OCBM sont invités à remettre leur candidature à la présidence des prochains OCBM du bassin de Liège-Verviers. Le détail de la mission se trouve dans la présentation.

Les candidatures motivées sont attendues pour le 31 août 2021 sur [bassins.mobilite@spw.wallonie.be](mailto:bassins.mobilite@spw.wallonie.be).

Aucune remarque n'a été formulée en séance.

## **7. Autres remarques**

- Concernant la ligne 1011, il est rappelé que, lors de la dernière réunion, l'OTW a signalé qu'il fallait voir avec la Direction de Namur-Luxembourg si le même système de restriction pour monter à Aywaille va être maintenu si la fréquence augmente à 1 bus/heure. Cela pourrait permettre de répondre aux surcharges à certaines heures sur les lignes 64 et 65. L'OTW précise qu'il n'est pas prévu de changer le système actuel. A l'usage, une évolution pourrait être envisagée.
- Il est relevé qu'un certain nombre de bus (principalement les lignes 2,3 et 27) partent souvent à l'avance en gare de Liège Guillemins, parfois jusqu'à 9 minutes. Cela pose des problèmes en termes de correspondances. L'OTW sensibilisera les chauffeurs à cette problématique.
- Une interpellation sur le maintien du niveau d'offre à Liers suite à l'évolution de l'offre sur la ligne 73 qui doit voir sa fréquence augmentée suite au futur remaniement de la ligne 70 qui s'arrêtera plus tôt.

## **8. Agenda**

La prochaine réunion OCBM aura lieu à l'automne 2021, à priori en présentiel. La date sera communiquée le plus rapidement possible.